

Brookfield Renewable Partners

COMMUNIQUÉ

Tous les montants sont en dollars US, sauf indication contraire

ÉNERGIE BROOKFIELD ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE

BROOKFIELD, Nouvelles, 3 novembre 2016 – Brookfield Renewable Partners L.P. (TSX : BEP.UN; NYSE : BEP) (« Énergie Brookfield ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2016.

« En 2016, nos partenaires institutionnels et nous avons acquis des actifs hydroélectriques de premier plan d'une puissance de plus de 3 000 mégawatts à l'aide d'une approche à contre-courant fondée sur la valeur, a déclaré Sachin Shah, chef de la direction d'Énergie Brookfield. Nous continuons d'identifier des occasions de croissance à long terme importantes sur de nouveaux marchés et vers de nouvelles technologies qui constituent un complément de nos actifs existants et de notre expertise en matière d'exploitation. Tout cela est de bon augure pour les perspectives de l'entreprise ainsi que pour notre capacité à accroître nos flux de trésorerie et nos distributions et à procurer aux actionnaires un rendement total annualisé de 12 % à 15 % au fil du temps. »

Résultats financiers

Périodes closes le 30 septembre En millions de \$ US (sauf les montants par part et sauf indication contraire)				
	Trimestres clos en		Neuf mois clos les	
Non audité	2016	2015	2016	2015
Production (GWh)				
– Total	7 522	4 992	25 343	17 215
– Quote-part de Brookfield Renewable	4 418	3 715	15 537	13 108
Résultat net	\$ (19)	\$ 27	\$ 41	\$ 113
Par part de SEC	\$ (0,12)	\$ (0,07)	\$ (0,07)	\$ 0,10
Fonds provenant des activités (FPA) ⁽¹⁾	\$ 73	\$ 80	\$ 365	\$ 379
Par part de SEC ⁽¹⁾⁽²⁾	\$ 0,24	\$ 0,29	\$ 1,28	\$ 1,37
FPA normalisés ⁽¹⁾⁽³⁾	\$ 71	\$ 53	\$ 382	\$ 369
Par part de SEC ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	\$ 0,24	\$ 0,19	\$ 1,34	\$ 1,34

⁽¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».

⁽²⁾ Pour le trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2016, le nombre moyen pondéré de parts de SEC, de parts rachetables/échangeables et de parts de commandité s'est établi à 299,0 millions et 285,2 millions, respectivement (275,7 millions et 275,7 millions en 2015).

⁽³⁾ Les FPA normalisés sont calculés en supposant une production égale à la moyenne à long terme et en utilisant les taux de change moyens pour 2015 pour les périodes respectives.

Faits saillants récents

- De concert avec nos partenaires institutionnels, nous avons clos la deuxième offre publique d'achat obligatoire visant les actions en circulation d'Isagen S.A. E.S.P. (« Isagen »), ce qui nous a permis de porter à 99,6 % notre participation combinée. En date du présent communiqué, Énergie Brookfield conserve une participation d'environ 24 % dans Isagen.
- Nous avons mis en service, conformément à l'étendue et au calendrier prévus et en deçà du budget, une installation éolienne de 14 mégawatts en Irlande dont la production annuelle devrait s'élever à 37 GWh. Depuis que nous avons acquis le portefeuille irlandais, nous avons parachevé des projets éoliens totalisant 151 mégawatts.
- Nous continuons de faire progresser la construction, conformément à l'étendue, au calendrier et au budget prévus, de projets de développement hydroélectrique et à la biomasse de 127 mégawatts au Brésil et de deux projets éoliens totalisant 43 mégawatts en Irlande du Nord. Collectivement, ces projets, dont la mise en service est prévue entre 2016 et 2018, devraient produire 767 GWh par année.
- Avec nos partenaires institutionnels, nous avons acquis un projet de développement éolien de 19 mégawatts en Irlande dont la production annuelle devrait atteindre 63 GWh. La construction de ce projet devrait commencer au quatrième trimestre. Énergie Brookfield conserve une participation d'environ 40 % dans ce portefeuille.
- Notre situation de liquidités à la fin du trimestre est demeurée solide à 1,3 milliard \$. Les activités de financement du trimestre ont compris l'émission de billets à moyen terme de 500 millions \$ CA et de billets de 300 milliards COP (environ 101 millions \$) associés au portefeuille d'Isagen.

Revue des activités

La production du trimestre clos le 30 septembre 2016 a totalisé 7 522 GWh, un niveau inférieur à la moyenne à long terme de 9 345 GWh et une hausse de 2 530 GWh par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

La production du portefeuille hydroélectrique s'est chiffrée à 6 418 GWh, un niveau inférieur à la moyenne à long terme de 8 181 GWh et une hausse de 2 470 GWh par rapport à l'exercice précédent. La croissance du portefeuille a contribué à hauteur de 2 692 GWh à cette production. Dans notre portefeuille de l'Amérique du Nord, la production de nos installations existantes des États-Unis a diminué de 461 GWh en raison de conditions estivales sèches dans le Nord-Est, diminution qui a été compensée en partie par une augmentation de la production de nos installations canadiennes. Nous avons maintenu une disponibilité élevée dans l'ensemble de notre portefeuille, ce qui nous a permis d'optimiser les ressources hydriques disponibles et de gérer activement nos réservoirs. Dans notre portefeuille du Brésil, l'amélioration continue des conditions hydrologiques s'est traduite par une hausse de la production de 120 GWh.

La production du portefeuille éolien s'est établie à 889 GWh, un niveau inférieur à la moyenne à long terme de 1 011 GWh et une hausse de 117 GWh par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La production de nos portefeuilles de l'Amérique du Nord et du Brésil a été supérieure à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une amélioration du régime des vents. La production de notre portefeuille de l'Europe a dépassé la moyenne à long terme et a été supérieure à celle de l'exercice précédent.

Les produits du troisième trimestre ont totalisé 580 millions \$, en hausse de 243 millions \$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance de notre portefeuille et la production relativement plus solide ont contribué 220 millions \$ et 5 millions \$,

respectivement, aux produits. La dépréciation du dollar américain par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent a contribué 6 millions \$ aux produits.

Pour le troisième trimestre, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 332 millions \$ et les FPA, à 73 millions \$, en regard de 242 millions \$ et 80 millions \$, respectivement, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de 2016, le BAIIA ajusté s'est élevé à 1 164 millions \$ et les FPA, à 365 millions \$, contre 919 millions \$ et 379 millions \$, respectivement, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Production (GWh) ⁽¹⁾				Variation des résultats	
	Réelle 2016	Réelle 2015	MLT 2016	Réelle par rapport à la MLT	Réelle par rapport à l'exercice précédent
Pour les trimestres clos les 30 septembre					
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	1 733	2 117	2 280	(547)	(384)
Canada	1 071	952	1 216	(145)	119
	2 804	3 069	3 496	(692)	(265)
Colombie ⁽²⁾	2 554	-	3 571	(1 017)	2 554
Brésil	1 060	879	1 114	(54)	181
	6 418	3 948	8 181	(1 763)	2 470
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis	228	185	269	(41)	43
Canada	143	155	238	(95)	(12)
	371	340	507	(136)	31
Europe	318	295	296	22	23
Brésil	200	137	208	(8)	63
	889	772	1 011	(122)	117
Autres	215	272	153	62	(57)
Total ⁽³⁾	7 522	4 992	9 345	(1 823)	2 530

⁽¹⁾ Pour les actifs qui ont été acquis ou ont atteint le stade des activités commerciales au cours de l'exercice, ce chiffre est calculé à partir de la date d'acquisition ou de la date du début des activités commerciales et n'est pas annualisé.

⁽²⁾ Comprend la production d'installations hydroélectriques et d'installations de cogénération.

⁽³⁾ Comprend la totalité de la production découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Production (GWh) ⁽¹⁾				Variation des résultats	
	Réelle 2016	Réelle 2015	MLT 2016	Réelle par rapport à la MLT	Réelle par rapport à l'exercice précédent
Pour les neuf mois clos les 30 septembre					
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	7 845	7 582	9 080	(1 235)	263
Canada	4 149	3 792	3 956	193	357
	11 994	11 374	13 036	(1 042)	620
Colombie ⁽²⁾	6 966	-	9 333	(2 367)	6 966
Brésil	3 168	2 451	3 455	(287)	717
	22 128	13 825	25 824	(3 696)	8 303
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis	732	746	894	(162)	(14)
Canada	649	671	854	(205)	(22)
	1 381	1 417	1 748	(367)	(36)
Europe	1 067	1 072	1 073	(6)	(5)
Brésil	462	322	390	72	140
	2 910	2 811	3 211	(301)	99
Autres	305	579	305	-	(274)
Production totale ⁽³⁾	25 343	17 215	29 340	(3 997)	8 128

⁽¹⁾ Pour les actifs qui ont été acquis ou ont atteint le stade des activités commerciales au cours de l'exercice, ce chiffre est calculé à partir de la date d'acquisition ou de la date du début des activités commerciales et n'est pas annualisé.

⁽²⁾ Comprend la production d'installations hydroélectriques et d'installations de cogénération.

⁽³⁾ Comprend la totalité de la production découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Déclaration de distribution

La prochaine distribution trimestrielle, d'un montant de 0,445 \$ par part de SEC, est payable le 31 décembre 2016 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 30 novembre 2016. Énergie Brookfield vise des distributions durables dont l'augmentation ciblée est en moyenne de 5 % à 9 % par année.

Les dividendes trimestriels réguliers sur les actions privilégiées et les parts de SEC privilégiées d'Énergie Brookfield ont également été déclarés.

Option concernant la monnaie de paiement des distributions

Les distributions trimestrielles sur les parts de SEC de la société en commandite sont déclarées en dollars américains. À compter de la distribution du quatrième trimestre payable le 31 décembre 2016, les porteurs de parts qui résident aux États-Unis recevront le paiement en dollars américains et les porteurs de parts qui résident au Canada recevront l'équivalent en dollars canadiens, à moins qu'ils ne demandent que le paiement soit effectué dans l'autre monnaie. Le montant équivalent en dollars canadiens d'une distribution trimestrielle sera fondé sur le taux de change à midi de la Banque du Canada à la date de clôture des registres ou, si la date de clôture des registres tombe un jour de fin de semaine ou un jour férié, sur le taux de change à midi de la Banque du Canada du jour ouvrable précédent.

Les porteurs de parts inscrits résidant au Canada qui souhaitent recevoir les distributions en dollars américains et les porteurs de parts inscrits résidant aux États-Unis qui souhaitent recevoir le montant équivalent en dollars canadiens des distributions sont priés de communiquer avec l'agent des transferts d'Énergie Brookfield, Société de fiducie Computershare du Canada, par écrit au 100, University Avenue, 8^e étage, Toronto (Ontario) M5J 2Y1 ou par téléphone au 1-800-564-6253. Les porteurs de parts véritables (c.-à-d. ceux dont les parts sont inscrites au nom de leur courtier) sont priés de communiquer avec le courtier qui détient leurs parts.

Régime de réinvestissement des distributions

Énergie Brookfield offre un régime de réinvestissement des distributions (« RRD ») qui permet aux porteurs de ses parts de SEC résidant au Canada d'acquérir des parts de SEC supplémentaires en réinvestissant la totalité ou une partie de leurs distributions en espèces sans payer de courtage. Des renseignements sur le RRD, y compris les détails sur la façon de s'y inscrire, sont présentés sur le site Web d'Énergie Brookfield au <https://bep.brookfield.com/stock-and-distribution/distributions/drip>.

Des renseignements supplémentaires au sujet des distributions et des dividendes sur les actions privilégiées d'Énergie Brookfield sont présentés sur son site Web au <https://bep.brookfield.com>.

Brookfield Renewable Partners

Brookfield Renewable Partners exploite l'une des plus importantes plateformes cotées axées uniquement sur l'énergie renouvelable du monde. Notre portefeuille se compose d'installations hydroélectriques et éoliennes situées en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Europe dont la puissance installée totalise plus de 10 000 mégawatts. Énergie Brookfield est cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. **Vous trouverez de plus amples renseignements au <https://bep.brookfield.com>. Des informations importantes peuvent être diffusées exclusivement par l'entremise du site Web; les investisseurs doivent consulter le site pour avoir accès à ces informations.**

Énergie Brookfield est la société d'énergie renouvelable cotée phare de Brookfield Asset Management, un gestionnaire d'actifs alternatif d'envergure mondiale de premier plan ayant des actifs sous gestion de 250 milliards \$.

Veuillez noter que les rapports annuels audités et rapports trimestriels non audités antérieurs d'Énergie Brookfield ont été déposés sur SEDAR et que vous pouvez également les consulter dans la section

Relations avec les investisseurs de son site Web au <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez obtenir des copies papier des rapports annuels et trimestriels sans frais sur demande.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Zev Korman

Vice-président principal, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416-359-1955

Courriel : zev.korman@energiebrookfield.com

Détails de la conférence téléphonique

Les investisseurs, les analystes et les autres parties intéressées peuvent consulter les résultats du troisième trimestre de 2016 d'Énergie Brookfield ainsi que sa Lettre aux actionnaires et ses Résultats supplémentaires sur le site Web d'Énergie Brookfield au <https://bep.brookfield.com>.

Vous pouvez accéder à la conférence téléphonique qui se tiendra le 3 novembre 2016 à 9 h (heure de l'Est) par l'entremise d'une webdiffusion au <https://bep.brookfield.com> ou par téléphone en signalant le numéro sans frais en Amérique du Nord 1-800-319-4610. Les participants outre-mer doivent signaler le 1-604-638-5340 à environ 8 h 50 (heure de l'Est). Vous pourrez accéder à une version enregistrée de la conférence téléphonique en signalant le 1-604-638-9010 (mot de passe : 0818#) jusqu'au 3 décembre 2016.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme de l'information et des énoncés prospectifs au sens des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des « énoncés prospectifs » au sens de la Section 27A de la Securities Exchange Act of 1933 (États-Unis), dans sa version modifiée, et de la Section 21E de la Securities Exchange Act of 1934 (États-Unis), dans sa version modifiée, ainsi que des dispositions des « règles refuges » de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 (États-Unis), et de tout règlement canadien applicable en matière de valeurs mobilières. Les mots « devoir », « potentiel », « tendre à », « cible », « futur », « croissance », « s'attendre à », « croire », « objectif » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions, y compris l'emploi de la forme future ou conditionnelle, qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et les autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield, les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions, la disponibilité des occasions d'acquisition, la liquidité ainsi que le calendrier et la réalisation des acquisitions et projets de développement. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et attentes raisonnables, vous ne devriez pas accorder une confiance indue à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans ce communiqué. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans le présent communiqué, on compte notamment la conjoncture économique dans les territoires où nous exerçons nos activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; les changements à la réglementation gouvernementale, y compris les mesures incitatives pour l'énergie renouvelable; notre capacité de croître au sein de nos marchés actuels ou de prendre de l'expansion sur de nouveaux marchés; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; la capacité de trouver, de réaliser et d'intégrer efficacement de nouvelles acquisitions et de réaliser les avantages de ces acquisitions; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels nous exerçons nos activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; notre absence de contrôle sur toutes nos activités; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie.

Nous prévenons le lecteur que la liste ci-dessus des facteurs importants pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent communiqué, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à toute date postérieure. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour plus de renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » dans notre formulaire 20-F.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué de presse comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités, aux fonds provenant des activités ajustés, aux fonds provenant des activités par part de SEC, aux fonds provenant des activités normalisés et aux fonds provenant des activités normalisés par part de SEC qui ne sont pas des mesures comptables généralement reconnues selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Nous croyons que ces mesures constituent des mesures complémentaires utiles aux investisseurs pour évaluer le rendement financier et les flux de trésorerie anticipés de notre portefeuille opérationnel. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée séparément de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. avec ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire du contexte.

REVUE FINANCIÈRE POUR LE TRIMESTRE ET LES NEUF MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Le tableau qui suit présente le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés pour les trimestres et les neuf mois clos les 30 septembre.

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 sept.		Neuf mois clos les 30 sept.	
	2016	2015	2016	2015
Produits	\$ 580	\$ 337	\$ 1 881	\$ 1 236
Autres produits ⁽¹⁾⁽²⁾	23	83	55	116
Coûts d'exploitation directs	(275)	(142)	(780)	(410)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1	3	1	10
Coûts de service de gestion	(16)	(11)	(46)	(38)
Charge d'intérêts – emprunts	(159)	(107)	(447)	(326)
Perte latente sur les instruments financiers	(4)	(1)	(6)	(9)
Amortissement des immobilisations corporelles	(210)	(153)	(593)	(472)
Autres	6	(1)	(6)	(15)
Recouvrement (charge) d'impôts				
Exigible	(8)	(7)	(20)	(17)
Différé	43	26	2	38
	35	19	(18)	21
Résultat net	(19)	27	41	113
Quote-part de la perte sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	2	7	8
Perte latente sur les instruments financiers	4	1	6	9
Amortissement des immobilisations corporelles	210	153	593	472
Autres	(6)	1	6	15
Recouvrement d'impôt différé	(43)	(26)	(2)	(38)
Composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle				
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation ⁽¹⁾	(65)	(71)	(256)	(177)
Actions privilégiées	(6)	(7)	(19)	(23)
Distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées	(5)	-	(11)	-
Dépenses d'investissement de maintien ajustées ⁽³⁾	(17)	(15)	(50)	(45)
Fonds provenant des activités ajustés ⁽⁴⁾	56	65	315	334
Dépenses d'investissement de maintien ajustées ⁽³⁾	17	15	50	45
Fonds provenant des activités ⁽⁴⁾	73	80	365	379
Coûts de service de gestion	16	11	46	38
Charge d'intérêts – emprunts	159	107	447	326
Impôt exigible	8	7	20	17
Composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle	71	37	275	159
Distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées	5	-	11	-
BAIIA ajusté⁽⁴⁾	\$ 332	\$ 242	\$ 1 164	\$ 919
Résultat net attribuable aux capitaux propres des commanditaires	\$ (18)	\$ (9)	\$ (10)	\$ 15
Résultat de base et dilué par part de SEC⁽⁵⁾	\$ (0,12)	\$ (0,07)	\$ (0,07)	\$ 0,10

⁽¹⁾ En 2015, la vente de l'installation éolienne de 102 MW située en Californie a donné lieu à un profit de 53 millions \$. La quote-part de ce profit revenant à Énergie Brookfield a été de 12 millions \$, montant qui représente la participation de 22 % dans l'installation et est après déduction de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle.

- ⁽²⁾ En 2015, les accords de concession relatifs à deux installations hydroélectriques au Brésil sont arrivés à expiration. Énergie Brookfield a choisi de ne pas renouveler ces accords en échange une indemnisation de 17 millions \$.
- ⁽³⁾ Selon les plans de dépenses d'investissement de maintien à long terme.
- ⁽⁴⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».
- ⁽⁵⁾ Pour le trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2016, le nombre moyen de parts de SEC s'est établi à 166,7 millions et 152,9 millions, respectivement (143,3 millions et 143,4 millions en 2015).

**PRODUCTION ET REVUE FINANCIÈRE SUR UNE BASE PROPORTIONNELLE PAR SECTEUR
POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016**

Le tableau qui suit rend compte de la production réelle et de la production moyenne à long terme pour les trimestres clos le 30 septembre sur une base proportionnelle.

					Variation des résultats		
					Réelle par rapport à la MLT		Réelle par rapport à l'exercice précédent
	Production – réelle ⁽¹⁾		Production – MLT ⁽¹⁾				
PRODUCTION (GWh)	2016	2015	2016	2015	2016	2015	
Hydroélectricité							
Amérique du Nord							
États-Unis	1 222	1 468	1 527	1 472	(305)	(4)	(246)
Canada	1 036	918	1 181	1 127	(145)	(209)	118
	2 258	2 386	2 708	2 599	(450)	(213)	(128)
Colombie ⁽²⁾	644	-	900	-	(256)	-	644
Brésil	905	730	935	838	(30)	(108)	175
	3 807	3 116	4 543	3 437	(736)	(321)	691
Énergie éolienne							
Amérique du Nord							
États-Unis	118	96	140	140	(22)	(44)	22
Canada	143	155	238	238	(95)	(83)	(12)
	261	251	378	378	(117)	(127)	10
Europe	126	117	117	115	9	2	9
Brésil	83	57	87	62	(4)	(5)	26
	470	425	582	555	(112)	(130)	45
Autres	141	174	87	110	54	64	(33)
Total	4 418	3 715	5 212	4 102	(794)	(387)	703

⁽¹⁾ Pour les actifs qui ont été acquis ou ont atteint le stade des activités commerciales au cours de l'exercice, ce chiffre est calculé à partir de la date d'acquisition ou de la date du début des activités commerciales et n'est pas annualisé.

⁽²⁾ Comprend la production d'installations hydroélectriques et d'installations de cogénération.

Le tableau suivant présente le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités pour les neuf mois clos les 30 septembre sur une base proportionnelle et sur une base consolidée.

	Quote-part d'Énergie Brookfield														
	Hydroélectricité				Énergie éolienne				Divers ⁽²⁾	Siège social	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	2016	2015	
	Amérique du Nord				Amérique du Nord										
(EN MILLIONS \$)	É.-U.	Canada	Colombie ⁽¹⁾	Brésil	É.-U.	Canada	Europe	Brésil							
Produits	100	63	63	52	14	16	12	6	22	-	348	232	580	337	
Autres produits ⁽³⁾⁽⁴⁾	1	-	1	4	-	-	-	-	3	7	16	7	23	42	
Quote-part des résultats en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1	2	-	1	-	-	-	-	-	-	4	-	4	5	
Coûts d'exploitation directs	(59)	(20)	(38)	(19)	(5)	(4)	(5)	(1)	(3)	(4)	(158)	(117)	(275)	(142)	
BAIIA ajusté ⁽⁵⁾	43	45	26	38	9	12	7	5	22	3	210	122	332	242	
Charge d'intérêts – emprunts	(28)	(17)	(13)	(7)	(3)	(7)	(3)	(2)	(1)	(24)	(105)	(54)	(159)	(107)	
Coûts de service de gestion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(16)	(16)	-	(16)	(11)	
Impôt exigible	(1)	-	(1)	(3)	-	-	-	-	-	-	(5)	(3)	(8)	(7)	
Distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(5)	(5)	-	(5)	-	
Déduire : composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle															
Participation ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(65)	(65)	(30)	
Actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(6)	(6)	-	(6)	(7)	
Fonds provenant des activités ⁽⁵⁾	14	28	12	28	6	5	4	3	21	(48)	73	-	73	80	

⁽¹⁾ Comprend la production d'installations hydroélectriques et d'installations de cogénération.

⁽²⁾ Divers comprend la cogénération en Amérique du Nord et la biomasse au Brésil.

⁽³⁾ En 2015, la vente de l'installation éolienne de 102 MW située en Californie a donné lieu à un profit de 53 millions \$. La quote-part de ce profit revenant à Énergie Brookfield a été de 12 millions \$, montant qui représente la participation de 22 % dans l'installation et est après déduction de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle.

⁽⁴⁾ En 2015, les accords de concession relatifs à deux installations hydroélectriques au Brésil sont arrivés à expiration. Énergie Brookfield a choisi de ne pas renouveler ces accords en échange une indemnisation de 17 millions \$.

⁽⁵⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».

**PRODUCTION ET REVUE FINANCIÈRE SUR UNE BASE PROPORTIONNELLE PAR SECTEUR
POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016**

Le tableau qui suit rend compte de la production réelle et de la production moyenne à long terme pour les neuf mois clos le 30 septembre sur une base proportionnelle.

					Variation des résultats		
					Réelle par rapport à la MLT		Réelle par rapport à l'exercice précédent
	Production – réelle ⁽¹⁾		Production – MLT ⁽¹⁾				
PRODUCTION (GWh)	2016	2015	2016	2015	2016	2015	
Hydroélectricité							
Amérique du Nord							
États-Unis	5 485	5 336	6 164	5 999	(679)	(663)	149
Canada	4 047	3 695	3 859	3 874	188	(179)	352
	9 532	9 031	10 023	9 873	(491)	(842)	501
Colombie ⁽²⁾	1 495	-	2 005	-	(510)	-	1 495
Brésil	2 676	2 115	2 889	2 583	(213)	(468)	561
	13 703	11 146	14 917	12 456	(1 214)	(1 310)	2 557
Énergie éolienne							
Amérique du Nord							
États-Unis	368	332	472	471	(104)	(139)	36
Canada	649	671	854	854	(205)	(183)	(22)
	1 017	1 003	1 326	1 325	(309)	(322)	14
Europe	422	425	424	416	(2)	9	(3)
Brésil	192	134	163	123	29	11	58
	1 631	1 562	1 913	1 864	(282)	(302)	69
Autres	203	400	201	238	2	162	(197)
Total	15 537	13 108	17 031	14 558	(1 494)	(1 450)	2 429

⁽¹⁾ Pour les actifs qui ont été acquis ou ont atteint le stade des activités commerciales au cours de l'exercice, ce chiffre est calculé à partir de la date d'acquisition ou de la date du début des activités commerciales et n'est pas annualisé.

⁽²⁾ Comprend la production d'installations hydroélectriques et d'installations de cogénération.

Le tableau suivant présente le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités pour les neuf mois clos les 30 septembre sur une base proportionnelle et sur une base consolidée.

	Quote-part d'Énergie Brookfield														
	Hydroélectricité				Énergie éolienne				Divers ⁽²⁾	Siège social	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	2016	2015	
	Amérique du Nord				Amérique du Nord										
(EN MILLIONS \$)	É.-U.	Canada	Colombie ⁽¹⁾	Brésil	É.-U.	Canada	Europe	Brésil							
Produits	407	246	136	138	45	68	41	12	27	-	1 120	761	1 881	1 236	
Autres produits ⁽³⁾⁽⁴⁾	2	22	3	10	-	-	-	-	(1)	7	43	12	55	75	
Quote-part des résultats en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3	3	-	2	-	-	-	-	-	-	8	-	8	18	
Coûts d'exploitation directs	(167)	(57)	(79)	(53)	(14)	(13)	(17)	(3)	(8)	(16)	(427)	(353)	(780)	(410)	
BAIIA ajusté ⁽⁵⁾	245	214	60	97	31	55	24	9	18	(9)	744	420	1 164	919	
Charge d'intérêts – emprunts	(85)	(47)	(26)	(19)	(11)	(20)	(9)	(5)	(1)	(68)	(291)	(156)	(447)	(326)	
Coûts de service de gestion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(46)	(46)	-	(46)	(38)	
Impôt exigible	(4)	-	(1)	(7)	-	-	-	-	-	-	(12)	(8)	(20)	(17)	
Distributions aux commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11)	(11)	-	(11)	-	
Déduire : composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle															
Participation ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(256)	(256)	(136)	
Actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(19)	(19)	-	(19)	(23)	
Fonds provenant des activités ⁽⁵⁾	156	167	33	71	20	35	15	4	17	(153)	365	-	365	379	

⁽¹⁾ Comprend la production d'installations hydroélectriques et d'installations de cogénération.

⁽²⁾ Divers comprend la cogénération en Amérique du Nord et la biomasse au Brésil.

⁽³⁾ En 2015, la vente de l'installation éolienne de 102 MW située en Californie a donné lieu à un profit de 53 millions \$. La quote-part de ce profit revenant à Énergie Brookfield a été de 12 millions \$, montant qui représente la participation de 22 % dans l'installation et est après déduction de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle.

⁽⁴⁾ En 2015, les accords de concession relatifs à deux installations hydroélectriques au Brésil sont arrivés à expiration. Énergie Brookfield a choisi de ne pas renouveler ces accords en échange une indemnisation de 17 millions \$.

⁽⁵⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».